

# ACTION URGENTE

## BÉNIN. UN JOURNALISTE INculpÉ DE DIFFUSION DE FAUSSES INFORMATIONS

Casimir Kpedjo, directeur de publication du journal *Nouvelle Économie*, a été inculpé de diffusion de « fausses informations » le 23 avril. Ces charges sont liées à des articles sur la situation économique au Bénin, parus dans *Nouvelle Économie*, que Casimir Kpedjo a relayés sur Facebook. Il a été libéré sous caution dans l'attente de son procès, qui doit débiter le 2 mai.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Président de la République*

*Patrice Talon*

*Palais de la Marina*

*Cotonou, Bénin*

Courriel : *communicationdigitale@presidence.bj*

Twitter : *@PresidenceBenin*

*Monsieur le Président de la République,*

*Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude face à la situation de **Casimir Kpedjo**, directeur de publication du journal Nouvelle Économie.*

*Casimir Kpedjo a été arrêté par la police le 18 avril à son domicile de Cotonou, à la suite d'une plainte déposée par l'agent judiciaire de l'État béninois, après avoir publié sur Facebook des articles sur la situation économique du Bénin parus dans le journal Nouvelle Économie. Il a été placé en garde à vue à l'Office central de répression de la cybercriminalité.*

*Le 23 avril, Casimir Kpedjo a été inculpé de publication de « fausses informations » par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme. Le jour même, il a été libéré sous caution dans l'attente de son procès.*

*Son procès doit s'ouvrir le 2 mai.*

*Je vous prie instamment de veiller à ce que :*

- *les charges de publication de « fausses informations » qui pèsent sur Casimir Kpedjo soient immédiatement abandonnées, car il est poursuivi uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression ;*
- *le droit à la liberté d'expression soit pleinement respecté, protégé, promu et réalisé au Bénin.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération,*

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



## COMPLEMENT D'INFORMATION

Casimir Kpedjo a été arrêté par la police le 18 avril après avoir relayé sur Facebook des articles du journal *Nouvelle Économie*. Selon ces articles, les autorités béninoises ont contracté une dette de près de 725 millions de dollars des États-Unis (428 milliards de francs CFA), allant à l'encontre de la loi de finances 2019.

Les ordinateurs portables et téléphones mobiles de Casimir Kpedjo ont été saisis lors de son arrestation.

Ces dernières années, le Bénin a adopté plusieurs lois répressives qui servent aujourd'hui à réprimer la dissidence, notamment le Code du numérique (2017), qui érige en infraction la publication de fausses informations, les délits de presse en ligne et l'incitation à la rébellion sur Internet.

Les autorités béninoises ont coupé l'accès à Internet et aux réseaux sociaux le 28 avril, pendant les élections législatives.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** français

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 10 JUIN 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Casimir Kpedjo (il)

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :** N/A